



Etudiants internationaux ! Vous recherchez un logement ?



**Service Commun des Relations Européennes et
Internationales**

Ce qu'il vous faut savoir sur le logement à Toulouse...

I. Structures du logement

Plusieurs pistes vous sont offertes dans votre recherche de logement, chacune ayant ses particularités et ses conditions d'accès.

Il faut vos recherches très tôt car la recherche d'un logement peut demander beaucoup de temps.

➤ **Les cités universitaires**

Situées à proximité des Universités, réparties sur l'ensemble de la ville de Toulouse mais toujours bien desservies par les transports en commun, les Cités Universitaires (« Cités U ») abritent des chambres meublées d'environ 10 m², draps et couverture fournis. Elle disposent de placards, bureau, étagère, lit et lavabo. Les sanitaires (douches et WC) sont communs à chaque étage. Le loyer est de 150 à 400 euros par mois (chambres ou studios), charges comprises, auquel il faut déduire l'aide au logement (APL, ALS). C'est la solution la plus économique.

La procédure d'attribution d'une chambre en cité universitaire dépend du Service Commun des Relations Européennes et Internationales de l'Université de Toulouse
1.

Nombre de places limité.

➤ **Les résidences étudiantes privées**

Situées en centre-ville ou à proximité des Universités, elles proposent des appartements équipés d'une kitchenette, d'une salle de bains, de placards et d'étagères, et sont souvent meublés. Certaines peuvent proposer le linge de maison. D'autres peuvent aussi proposer de faire le ménage ou de vous servir le petit déjeuner, voire la demi-pension...d'autres disposent de salles de sport, de cafétérias et de salles informatiques. Ces résidences proposent des logements allant du studio au T3.

➤ **Le logement privé**

Seul ou à plusieurs (collocation), il s'agit la plupart du temps de logements allant du studio aux T3, T4. Le loyer est variable en fonction des prestations offertes et la localisation. Il ne comprend ni l'électricité ni le gaz.

➤ **L'hébergement provisoire : hôtels, auberge de jeunesse**

Très utiles à votre arrivée si vous ne savez pas encore où vous allez vous installer. Cet hébergement provisoire vous servira de pied à terre, notamment pendant votre recherche de logement définitif.

II. Types de logements proposés

Au sein des structures de logement, plusieurs types de logements peuvent vous être proposés.

- **La chambre meublée** est une pièce mesurant entre 15 et 20 m². Quelquefois, une salle de bain et des toilettes sont mis à la disposition particulière de l'étudiant mais le plus souvent les commodités sont partagées avec le voisinage proche. Le loyer d'une chambre meublée varie entre 300 et 400 Euros. Dans le cas où la chambre est louée par l'habitant, celui-ci propose une demi-pension, généralement les petits déjeuners et repas du soir pour 230 Euros.
- **Les studios** sont des pièces entre 15 et 25 m² comprenant un coin cuisine et une salle d'eau (avec douche) ou salle de bain (avec baignoire) à l'usage exclusif de l'étudiant. Les toilettes sont parfois indépendantes mais le plus souvent se trouvent dans la salle d'eau. Les loyers varient entre 400 et 500 Euros.
- **Les T1 et T1 bis** sont généralement plus grands que les studios, entre 22 et 36 m². Un coin chambre et/ou un coin cuisine sont aménagés ; parfois même l'une des deux pièces est séparée de la pièce principale par des parois et une porte. Les toilettes, indépendantes ou placées dans la salle d'eau ou la salle de bain, sont à l'usage exclusif du locataire. Les loyers sont compris entre 400 et 500 Euros.
- **Les T2 et T2 bis**, de 30 à 45 m² environ, se composent d'une pièce principale et d'une chambre avec cloison. Un coin cuisine est aménagé, parfois même la cuisine est séparée. Les toilettes sont en règle générale indépendantes de la salle d'eau. Les loyers sont compris entre 500 et 600 Euros.
- **Le T3**, de 45 à 70 m² environ, se composent d'une pièce principale, de deux chambres, d'une cuisine séparée, d'une salle d'eau ou d'une salle de bain et de toilettes indépendants. Ils permettent de loger deux voire trois étudiants en collocation. Les loyers varient entre 600 et 700 Euros.
- **Les T4 et T5** permettent à plusieurs étudiants de vivre en collocation dans de plus grands espaces, mais ils sont plus difficiles à trouver car les propriétaires demandent des garanties vraiment très importantes. De plus, ils sont rarement meublés. Les loyers atteignent très facilement les 700 Euros et plus.

III. Comment rechercher son logement ? Quelques conseils, adresses et liens utiles

Le service commun des Relations Européennes et Internationales de l'Université de Toulouse 1 – Capitole vous propose ci-après certains conseils pour votre recherche de logement.

Cependant, et principalement pour le marché locatif privé, votre démarche de recherche sera classique : petites annonces, bouche à oreille, particuliers à particuliers, agences immobilières...en ciblant la demande vers le secteur le plus proche de l'Université de Toulouse 1. Il vous est par ailleurs conseillé de commencer vos recherches le plus tôt possible afin de bénéficier d'offres plus nombreuses.

➤ Vous trouverez des adresses d'appartements loués par des particuliers, sans frais supplémentaire, au :

- **Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)**

58 rue du Taur 31000 Toulouse – ☎ : 05 61 12 54 53 –
www.crous-toulouse.fr

- **Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)**

17 rue de Metz 31000 Toulouse – ☎ : 05 61 21 20 20 –
www.crij.org

- **Alliance Française**

9 place du capitole 31000 Toulouse – ☎ : 05 34 45 26 10 –
www.alliance-toulouse.org

➤ Les journaux spécialisés vous proposeront toute sorte de petites annonces :

- **Le 31** – 18 rue Rivals 31000 Toulouse – ☎ : 08 10 31 30 00 -
www.kitrouve.com

- **Hebdo Toulouse** – 63 boulevard Silvio Trentin 31000 Toulouse – ☎ : 05 61 43 15 15 – www.bonjour.fr

- **Publi Toulouse** – 42 bis rue Alsace Lorraine 31000 Toulouse – ☎ : 05 61 49 11 11 – www.publi.fr

- **La Dépêche Du Midi** – Avenue Jean Baylet 31000 Toulouse – ☎ : 05 62 11 33 00
www.ladepeche-annonces.com/asp/accueil_imo.asp

➤ Quelques adresses Internet :

<http://www.seloger.com>

<http://www.appartager.com>

<http://www.studentdeskfrance.com>.

<http://www.explorimmo.com>

<http://www.itoulousain.com>

<http://www.toulouseweb.com>

Utiliser avec des mots-clés les moteurs de recherche tels que : www.google.fr – www.yahoo.com – etc...

www.accomodation-for-student.com

Familles d'accueil pour étudiants étrangers : *Lik'Home* : lilianan.sampero@club-internet.fr
www.accomodationengine.com

➤ L'aide au logement :

La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne (CAF) – 24 rue Riquet 31046
Toulouse cedex 9

☎ : 08 21 01 99 01 / 05 61 99 77 00 – Fax 05 61 99 31 34 – Internet : <http://www.caf.fr>

De la mi-septembre à la mi-octobre, une permanence sera assurée par la CAF dans le Hall d'entrée de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse 1. Vous pourrez y retirer un dossier que vous devrez remplir minutieusement. Vous devez joindre à ce document une attestation de loyer signée par votre propriétaire ou une attestation de résidence si vous êtes logé(e) en résidence universitaire, un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) appartenant à votre propriétaire afin que l'allocation lui soit versée directement, la déclaration de vos ressources au cours de l'année civile précédente.

Si vos ressources sont faibles, vous toucherez un maximum d'environ 150 €uros si vous logez seul et d'environ 90 €uros si vous avez choisi la collocation. Dans d'autres cas, cette somme varie en fonction du type de logement et du montant du loyer (Entre 90€ et 150 €).

➤ Electricité :

Pour avoir l'électricité dans votre appartement vous devez connaître :

- Le **nom de la personne** qui louait l'appartement avant vous. N'oubliez pas de demander cette information au propriétaire au moment de la signature du bail.
- La **consommation d'électricité** au moment où vous emménagez. Pour cela, vous devez relever le numéro indiqué sur votre compteur électrique.

Il vous suffit alors d'appeler :

EDF-Bleu Ciel
Au **0810 070 333**

<http://www.edf-bleuciel.fr/accueil/pages-transverses/foreign-residents-141412.html>

➤ Banque :

Pour ouvrir un compte bancaire, il faut vous munir de deux attestations :

- **Attestation d'admission à UT1** (à demander au service des Relations Européennes et Internationales)
- **Attestation de domicile** (contrat de location, facture EDF-GDF ...)

IMPORTANT

1. **Annoncez votre arrivée et la date de votre départ** au Service Commun des Relations Européennes et Internationales et à votre propriétaire.
2. **Disposez à l'arrivée du montant nécessaire pour payer le premier mois de loyer et la caution** qui équivaut à deux mois de loyer. Vous pouvez payer, soit par chèque si vous ouvrez un compte dans une banque française, soit en argent liquide en Euros. **Le loyer est dû entre le 1^{er} et le 5 du mois courant.**
3. La caution est légale. Le propriétaire encaisse son montant total. Cette caution lui sert à compenser les éventuels impayés et réparer les éventuels dégâts que vous aurez occasionnés en quittant l'appartement. A cet effet, vous allez remplir avec votre propriétaire un état des lieux où devra figurer l'état des murs et du mobilier au moment de votre entrée dans l'appartement. Vous signerez un second état des lieux au moment de votre départ. **Ces états des lieux doivent être signés par les deux parties.** Si vous avez occasionné aucun dégât ni engagé aucun impayé, votre caution vous sera rendue intégralement. Notez que le propriétaire a le droit de restituer la caution deux mois après la fin du bail.
4. Tout contrat de bail suppose que le locataire a contracté **une assurance responsabilité civile et multirisques habitation**. Elle peut être contractée auprès d'un organisme d'assurances étudiantes à l'arrivée à Toulouse :

LMDE – 97 rue Riquet 31000 Toulouse – ☎ : 08 10 600 601
VITTA VI – 5 rue des Lois 31000 Toulouse – ☎ : 08 825 825 715
5. Le loyer s'accompagne de charges. **Les charges** comprennent généralement l'éclairage et l'entretien des parties communes, les ordures ménagères, plus rarement l'eau et l'électricité. Pour le cas le plus courant où l'eau et l'électricité ne sont pas comprises, sachez que vous devez souscrire des abonnements et qu'ils seront au nom du ou des locataires.

EDF-Bleu Ciel (Electricité et gaz de France) – ☎ : 0810 070 333– Internet : www.edf.fr
La Compagnie Générale des Eaux – Tél : 08 01 147 147
6. Les étudiants locataires au 1^{er} janvier de l'année en cours doivent, comme tous les locataires français, s'acquitter d'un impôt local : **la taxe d'habitation**, qui se chiffre à un mois de loyer environ. Le propriétaire peut inclure cette taxe dans les charges ce qui permet d'étaler cette somme un peu conséquente.
7. Le contrat d'habitation appelé également **bail** doit être établi en deux exemplaires par le propriétaire et signé par les deux parties. **Une attestation de résidence** permettra à l'étudiant locataire de solliciter l'aide sociale au logement (CAF) qui lui sera versée pour la durée de son séjour, moins le premier mois. Elle lui permettra aussi d'ouvrir un compte auprès d'une banque française.
8. Les étudiants locataires doivent respecter la vie des autres locataires de l'immeuble ou de la résidence, et veiller notamment au calme après 22 heures.
9. Vous devez **prévenir votre propriétaire de la date de votre départ par lettre recommandée avec accusé de réception**. **Le délai de préavis est d'un mois pour les locations meublées** et de trois mois pour les locations non meublées.

➤ **Lexique :**

- Locataire : Tenant
- Propriétaire : Owner
- Montant : Amount
- Loyer : Rent
- Caution : Deposit
- Bail : Lease
- Argent liquide : Cash
- Assurance responsabilité civile : Liability insurance
- Assurance multirisques habitation : Home insurance (Fire, theft, water damages)
- Charges : Water ; upkeep
- Charges dûes : Owing ; to be paid
- Abonnement : Subscription ; being registered for the service so that you are responsible for all charges
- Taxe Habitation : Local tax paid to municipality by all tenants (Similar to council tax)
- Etat des lieux : Inventory
- Exemplaires : Copies ; in duplicate
- Résilié : Cancelled
- Délai de préavis : Notice to quit

➤ **Informations diverses :**

MAIRIE DE TOULOUSE www.mairie-toulouse.fr ☎ : 05 61 22 20 63
Service municipal du logement
34 Rue Pargaminières

Au service des étudiants
CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires www.crous-toulouse.fr ☎ : 05 61 12 54 00
58 Rue du Taur

MAISON DE L'ETUDIANT ☎ : 05 61 99 31 82

PROMOLOGIS : Régie Logements Etudiants ☎ : 05 62 17 37 37
8 Allée des Sciences Appliquées

Santé

CPAM Haute Garonne ☎ : 05 62 73 80 00
3 Bd Léopold Escande

Urgences

Hôpital de Rangueil ☎ : 05 61 32 27 95
Hôpital de Purpan ☎ : 05 61 77 20 18
SAMU ☎ : 15

Assurances (santé, logement)

VITTA VI ☎ : 0 825 825 715
5 Rue des Lois
LMDE – La Mutuelle Des Etudiants ☎ : 0 810 600 601
97 Rue Riquet

Litiges

**Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation,
et de la Répression des Fraudes** ☎ : 05 61 58 55 25
Cité Administrative – Boulevard Armand Duportal Bât C Fax : 05 62 27 21 76

Foyers de jeunes filles

Foyer Association **Sahuc Mazas** – 11 rue de la Dalbade – 31000 Toulouse ☎ : 05 61 52 67 63
Résidence « **La Gravette** » Foyer pour étudiantes ☎ : 05 62 13 11 00
42 Rue de la Gravette - 31300 Toulouse
Foyer Familial de la Jeune Fille – 23 rue Joly – 31400 Toulouse ☎ : 05 61 14 73 00
Foyer d'étudiantes **Présentation de Mairie** ☎ : 05 34 31 70 00
47 Rue des trente six ponts – 31400 Toulouse
Foyer des **Dominicaines** – 2 Rue Furgole – 31000 Toulouse ☎ : 05 61 53 30 00
Ecole et Collège **Saint Thomas d'Aquin** – 40 Rue Nazareth – 31000 Toulouse ☎ : 05 61 52 65 45

Quelques pistes de logement à proximité de l'Université de Toulouse 1 – Capitole

Les Cités Universitaires

	Situation	Accès	Caractéristiques du logement
Cité de l'Arsenal 2, bd Armand Duportal 31070 Toulouse	Centre ville, près des berges de la Garonne	Bus : 1, 16, 70, 71 Métro A Métro B	Chambres traditionnelles ¹ et chambres rénovées ²
Cité Chapou 1, rue Saunière 31069 Toulouse	A 2 km du centre ville, de l'Université Capitole	Bus : 16, 71	Chambres traditionnelles
Cité Ponsan Bellevue Rue Maurice Bécanne 31078 Toulouse	Proche de la faculté de médecine et des commerces	Bus : 2, 54 Métro : B	Chambres traditionnelles
Cité de Rangueil 118, route de Narbonne 31077 Toulouse	Sur le campus de Rangueil, à proximité des terrains de sport	Bus : 2, 54 Métro : B	Chambres traditionnelles
Résidence Daniel Faucher All. Camille Soula 31078 Toulouse	Dans l'île du Ramier, près du parc des expositions et du Stadium	Bus : 38, 53, 54 Métro B	Chambres traditionnelles
Résidence Paul Voivenel Rue Maurice Bécanne 31078 Toulouse	Proche de la faculté de médecine de Rangueil	Bus : 2, 51, 54 Métro B	Chambres traditionnelles

¹ meublées, qui font 9 m² environ de superficie. Les sanitaires sont collectifs. (Linge fourni)

² offrent des prestations complémentaires: kitchenette et/ou sanitaires.
Des salles de travail et de loisirs sont mises à disposition des étudiants.
Contrat de location de 9 mois

Cités Universitaires et plan des Transports en Commun à Toulouse (Centre-ville)



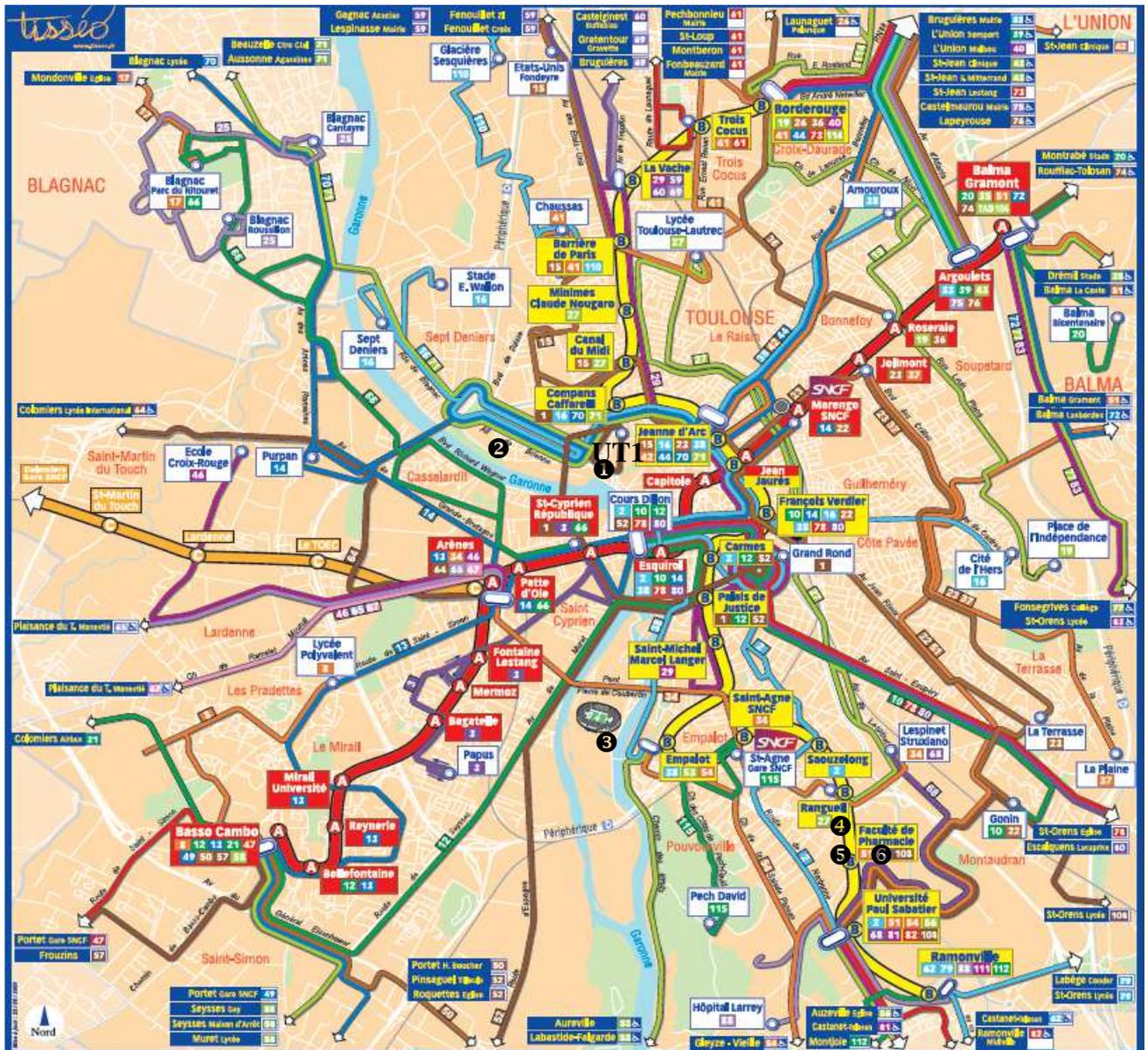
L'Arsenal
①



Chapou
②



Daniel Faucher
③



Ranguel
④



Paul Voivenel
⑤



Ponsan Bellevue
⑥

Les résidences étudiantes privées *(Liste non exhaustive)*

	Situation	Accès	Caractéristiques du logement
Eurostud 126, allées de Barcelone 0033.5.62.71.56.50	Centre ville, à proximité de l'Université des Sciences Sociales	Bus : 16, 71	Studio de 20m ²
Les Jardins de Compans 3, place Alphone Jourdain 0033.5.62.27.59.59	Centre ville, à proximité de l'Université des Sciences Sociales	Bus : 16, 71	T1 de 20 à 25 m ²
Résidence Quai de Brienne 37-37 bis allées de Brienne 0820 484 948	Centre ville, à proximité de l'Université des Sciences Sociales	Bus : 16, 71	Du T1 au T3
Les Estudines de Brienne 7 et 30 impasse du Ramier des Catalans 0033.5.34.45.22.22 www.estudines.com	Centre ville, à proximité de l'Université des Sciences Sociales	Bus : 16, 71	T1, T1 bis, T2
Le Capitole Compans 10, esplanade Compans-Caffarelli 0810 461 461	Centre ville, à proximité de l'Université des Sciences Sociales	Métro B	T1, T1 bis
Compans Avenir 19, esplanade Compans-Caffarelli 0033.5.62.71.58.18	Centre ville, à proximité de l'Université des Sciences Sociales	Métro B	T1, T1 bis, T2
Castelbou 22 bis, rue Léonce Castelbou 0826 302 302 www.promologis.net	Centre ville, à proximité de l'Université des Sciences Sociales	Métro B	T1, T1 bis, T2

Hébergements provisoires *(Hôtels, auberges de jeunesse)*

	Situation	Accès	Caractéristiques du logement
Hôtel Anatole France 46, place Anatole France 0033-5.61.23.19.96	A côté de l'Université de Toulouse 1 – Sciences Sociales	Bus : 1, 16, 70, 71 Métro A : Capitole Métro B : Caffarelli	Chambre d'hôtel
Hôtel des Arts 1 bis rue Cantegril 0033-561233621	Centre-ville Près du musée des Augustins	Métro A : Esquirol	Chambre d'hôtel
Hôtel du Grand Balcon 8 rue Romiguières 033-534254409	Centre-ville Près de la Place du Capitole	Métro A : Capitole	Chambre d'hôtel
Hôtel Croix-Baragnon 17, rue Croix Baragnon 0033-5-61-52-60-10	Centre-ville Près de la Cathédrale Saint-Etienne	Métro A : Esquirol Métro B : Carmes	Chambre d'hôtel
Résidence Jolimont «Auberge de Jeunesse» 24 avenue Yves Brunaud 0033-5.34.30.42.80 http://www.residence-jolimont.com	Quartier Jolimont A proximité de la station de métro	Métro A : Jolimont	Chambres doubles